



Avant de remplir cette annexe, lisez attentivement les renseignements au point 2 de la ligne 462 du guide.

A. Adresse de l'habitation (endroit où vous avez habité avec votre conjoint ou avec le ou les proches admissibles) Code postal

.....

Cochez la case correspondant à la personne qui était propriétaire, locataire ou sous-locataire de l'habitation dont l'adresse est indiquée ci-dessus. Cochez plus d'une case s'il y avait plus d'une personne.

2 Vous Votre conjoint Le proche admissible Le conjoint du proche admissible Autre

B. Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel prenant soin de son conjoint

Période pendant laquelle vous avez **habité avec votre conjoint** qui était incapable de vivre seul

64 en 2014 : du M J au M J = Nombre de jours
 66 en 2015 : du M J au M J =
 68 en 2016 : du M J au M J =

Si la période inscrite à la ligne 66 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

74

Si la période inscrite à la ligne 66 est de 365 jours, cochez ci-après.

76

Si les périodes inscrites aux lignes 64 et 66 **ou** 66 et 68 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

78

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 1^{er} juillet 2016, cochez ci-après.

80

Inscrivez **925 \$**. Reportez le montant à la ligne 462 de votre déclaration.

84

C. Crédit d'impôt que peut demander un aidant naturel hébergeant un proche admissible ou cohabitant avec un proche admissible

Si vous **hébergez** un proche admissible et que vous fractionnez ce crédit d'impôt afin de le partager avec une autre personne, inscrivez le numéro d'assurance sociale de cette dernière.

Numéro d'assurance sociale

1

1^{er} proche admissible

Lien de parenté avec vous

8

Nom de famille

10

Prénom

12

Numéro d'assurance sociale

14

Date de naissance

18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **premier** proche

Nombre de jours

24 en 2014 : du M J au M J =
 26 en 2015 : du M J au M J =
 28 en 2016 : du M J au M J =

2^e proche admissible

Lien de parenté avec vous

8

Nom de famille

10

Prénom

12

Numéro d'assurance sociale

14

Date de naissance

18 1 9 A M J

Période pendant laquelle vous avez habité avec le **deuxième** proche

Nombre de jours

24 en 2014 : du M J au M J =
 26 en 2015 : du M J au M J =
 28 en 2016 : du M J au M J =

Voyez la suite à la page suivante.



T5H1 ZZ 84537249



